



PHILIP MORRIS
INTERNATIONAL



Notre Code de conduite :

Assurer un avenir sans fumée avec intégrité

Valeurs dans l'ADN de PMI et comportements critiques



Notre objectif : Assurer un avenir sans fumée

Nous sommes concernés

Conscience de soi : Conscients de l'impact que nous avons sur les autres, nous gérons nos émotions et nos comportements pour que tout le monde puisse s'épanouir

Ouvert : Rechercher, écouter et apprendre délibérément des perspectives diverses afin de parvenir au meilleur résultat

Empathique : Agir avec soin, comprendre les autres et être sensible à leurs besoins

Ensemble, nous sommes plus forts

Confiance : Gagner et maintenir la confiance grâce à nos actions, notre transparence, notre honnêteté et notre communication ouverte

Collaborer : Avoir la discipline nécessaire pour mettre de côté les égos, briser les silos, choisir le long terme plutôt que le court terme, et se rassembler autour d'un objectif commun

Célébrer : Reconnaître en temps opportun les réussites (petites et grandes) en valorisant les contributions de chacun

Nous changeons la donne

Relever les défis : Agir avec courage et détermination pour innover et bousculer l'ordre établi

Flexible : Prendre des initiatives et des risques réfléchis, expérimenter, s'adapter et apprendre de ses erreurs

Volonté d'impacter : Agir avec énergie pour obtenir des résultats, faire avancer les choses et avoir un impact malgré les défis et l'adversité



Sommaire

Notre culture et nos principes éthiques	2	Collaborer avec les fournisseurs	28
Notre culture et nos principes éthiques	3	Prévenir la corruption et les pots-de-vin	29
Un message de notre président-directeur général	4	Pratiquer une concurrence honnête et loyale	32
Un message de notre Chief Compliance Officer	5	Éviter les conflits d'intérêts	33
S'approprier notre Code	6	Lutter contre le blanchiment d'argent et le commerce illicite	36
Pourquoi avons-nous un Code de conduite ?	7	Faire preuve d'intégrité dans les affaires	37
Qui doit respecter notre Code ?	7	Faire des affaires avec le gouvernement	38
Quelles sont nos responsabilités ?	8	Agir avec intégrité pour nos actionnaires	40
Respecter les lois et réglementations	10	Tenir des registres commerciaux exacts	41
Prendre des décisions selon les attentes de PMI	11	Assurer la protection des données personnelles	43
Poser des questions et signaler des préoccupations	12	Assurer la protection de nos actifs financiers	44
Prendre la parole chez PMI	13	Assurer la protection de nos actifs informatiques	45
Tolérance zéro pour les représailles	14	Assurer la sécurité de nos actifs physiques et électroniques	47
Enquêtes sur les mauvaises conduites	14	Prévenir les délits d'initiés	49
Mesures disciplinaires	15	Communiquer au sujet et au nom de PMI	50
Dérogations	15	Agir avec intégrité pour nos communautés	53
Agir avec intégrité sur nos lieux de travail	16	Mettre l'accent sur le développement durable	54
Adopter la diversité, l'équité et l'inclusion	17	Préserver notre environnement	55
Respecter les droits humains	18	Redonner à nos communautés	56
Prévenir la discrimination, le harcèlement et l'intimidation	19	Participer au processus politique de manière responsable	57
Garantir un lieu de travail sûr, sain et sécurisé	21	Ressources	59
Agir avec intégrité sur notre marché	24		
Fournir des produits de haute qualité	25		
Commercialiser nos produits contenant du tabac et de la nicotine de manière responsable	26		
Développer une science solide à laquelle les gens peuvent se fier	27		



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Notre culture et nos principes éthiques



Notre culture et nos principes éthiques

Le Code de conduite de PMI (le « Code ») encadre la façon dont PMI mène ses activités. Le Code exige des administrateurs, dirigeants et employés de PMI qu'ils fassent preuve d'un bon jugement éthique dans la conduite de leurs affaires en appliquant nos principes éthiques d'**honnêteté**, de **respect** et d'**équité**. Ces trois principes sont également inscrits dans l'ADN de PMI.



Honnêteté

Tout se résume à une question de crédibilité : les personnes à l'intérieur et à l'extérieur de la Société peuvent-elles et doivent-elles nous faire confiance ?

Personne ne souhaite collaborer, prendre conseil ou acheter des produits auprès d'une personne qui donne des informations trompeuses.



Respect

Toutes les personnes méritent d'être respectées, il en est de même des idées. Le respect est synonyme de dignité, d'acceptation, d'empathie et de compassion. Les désaccords animés, les défis et même les conflits sont des sources de progrès lorsqu'ils sont associés au respect, mais ils deviennent destructeurs lorsque ce n'est pas le cas.



Équité

Ce qui semble équitable pour une personne peut ne pas l'être pour d'autres. Pour faire preuve d'équité, il faut penser à toutes les personnes impliquées ou affectées par une décision. Faire preuve d'équité signifie aussi tenir compte de toutes les circonstances auxquelles les gens sont confrontés. Il est injuste d'appliquer les règles de manière inégale, tout comme d'exclure des personnes ou leurs idées en raison de leurs caractéristiques individuelles.

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Notre Code ne peut pas couvrir toutes les questions auxquelles nous sommes confrontés dans notre travail, mais nous devons l'utiliser ainsi que nos principes éthiques pour faire preuve d'un bon jugement éthique lorsque nous sommes confrontés à une décision difficile. Avant d'entreprendre une action, nous devons toujours être certains qu'elle respecte notre Code et qu'elle s'aligne sur nos principes éthiques. Cela nous permettra de créer un avenir sans fumée *en toute intégrité*.



Un message de notre président-directeur général

Chers collègues,

Chez PMI, nous sommes unis par notre objectif commun d'opérer une transformation du secteur. C'est une période passionnante pour PMI et je suis fier d'avoir l'honneur de diriger notre Société vers la réalisation de notre vision d'un avenir sans fumée.

Comme vous le savez, des projets ambitieux comme ceux-ci ne se réalisent pas sans difficulté. La transformation exige de prendre des risques, de faire face à l'incertitude, et parfois, d'accepter l'échec. Heureusement, chez PMI, nous sommes aussi et surtout unis par notre engagement en matière de conformité, d'éthique et d'intégrité, qui est formellement documenté ici dans notre Code de conduite.

À travers les efforts de transformation de PMI et au-delà, il est essentiel que, face aux défis, nous nous appuyions sur nos principes éthiques d'honnêteté, de respect et d'équité. Le prix à payer pour compromettre nos principes éthiques est élevé. Nous risquons de perdre la confiance que nous avons gagnée les uns envers les autres ou de nos consommateurs, nos actionnaires et nos communautés. Par conséquent, nous attendons des résultats exceptionnels obtenus uniquement dans le respect total de la lettre et de l'esprit des lois et réglementations en vigueur, de nos politiques internes et de nos principes éthiques.

Ce Code présente nos principes et énonce les règles et directives que nous devons tous suivre chez PMI. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant notre Code, veuillez contacter votre responsable, votre Business Partner RH, ou votre partenaire Éthique et Conformité.

Je vous remercie pour votre engagement continu envers la conformité, l'éthique et l'intégrité chez PMI.

Sincères salutations,
Jacek Olczak





Un message de notre Chief Compliance Officer

Chers collègues,

Notre Code définit la manière dont nous devons agir. Chacun d'entre nous est tenu de connaître et de respecter les principes énoncés dans le présent Code.

Comme vous le verrez dans les pages suivantes, notre Code est organisé en fonction de notre engagement à assurer un avenir sans fumée *avec intégrité* dans chacun des aspects suivants de notre entreprise : sur nos lieux de travail, sur notre marché, pour nos actionnaires et pour les communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités. Chez PMI, nous faisons tous partie de l'équipe chargée de l'éthique et de la conformité, car c'est à chacun de nous, en tant qu'individus, d'agir de manière éthique et de respecter toutes les lois, réglementations et politiques en vigueur.

Lorsque vous constatez quelque chose qui vous semble constituer une violation réelle ou ne serait-ce que potentielle, d'une loi, d'une réglementation ou d'une politique interne, prenez la parole. Nous faisons ce qu'il convient de faire en nous soutenant les uns les autres, en agissant avec intégrité et en respectant notre Code.

Gardez à l'esprit que vous n'êtes pas seul. De nombreuses ressources chez PMI sont à votre disposition pour vous aider, notamment votre supérieur hiérarchique et votre [responsable de la conformité local](#).

Merci d'avance de respecter notre Code et d'aider PMI à assurer un avenir sans fumée *avec intégrité*.

Sincères salutations,
Michael Gyr



S'approprier notre Code



Notre culture
et nos principes
éthiques

**S'approprier
notre Code**

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Notre culture
et nos principes
éthiques

**S'approprier
notre Code**

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

7

Pourquoi avons-nous un Code de conduite ?

Notre Code définit qui nous sommes et comment nous faisons des affaires.

Il fournit une feuille de route aux administrateurs, dirigeants et employés de PMI pour la conduite éthique des affaires au nom des sociétés, filiales et sociétés affiliées de PMI partout dans le monde. Le présent document doit être utilisé comme une ressource clé pour aider à guider la conduite de nos activités professionnelles quotidiennes au sein de PMI.

Faites preuve de bon sens et de discernement dans le respect du présent Code. Notre Code ne couvre pas toutes les situations qui peuvent se présenter. Des ressources et des informations supplémentaires, y compris des liens vers des Politiques internes pertinentes, sont mises en évidence tout au long du Code. Aucun d'entre nous n'est censé avoir toutes les réponses et cela ne pose aucun problème, à condition que nous contactions la personne appropriée pour obtenir de l'aide lorsque nous en avons besoin.

Qui doit respecter notre Code ?

Notre Code s'applique de la même manière à tous les administrateurs, dirigeants et employés de PMI. Dans le présent document, les termes « PMI » et « Société » font référence à Philip Morris International, Inc. et à ses filiales et sociétés affiliées directes et indirectes. Les mêmes normes éthiques élevées s'appliquent à tous les individus de PMI, quel que soit le titre du poste ou le niveau hiérarchique dans la Société.

Les partenaires commerciaux de PMI, comme les sous-traitants, les consultants, les vendeurs, les fournisseurs et tout autre tiers agissant au nom de PMI, doivent adhérer à l'esprit de notre Code, ainsi qu'à nos [Principes d'approvisionnement responsable](#) et aux dispositions contractuelles, le cas échéant.



Quelles sont nos responsabilités ?



Responsabilités individuelles

Chacun d'entre nous au sein de PMI est responsable de la lecture, de la compréhension et du respect de la lettre et de l'esprit de notre Code. Plus précisément, les personnes qui travaillent au sein de PMI sont censées :

- respecter les lois et réglementations en vigueur, notre Code et les Politiques de PMI ;
- en cas de doute, demander conseil auprès d'un supérieur hiérarchique ou d'une autre ressource appropriée, comme votre [responsable de la conformité local](#) ;
- prendre la parole pour signaler les violations réelles ou potentielles des lois et réglementations en vigueur, de notre Code ou des Politiques de PMI ;
- coopérer avec les enquêtes internes, les audits, les examens comptables et autres enquêtes similaires ; et
- suivre tous les cours de formation assignés sur l'Éthique et la Conformité.

Chez PMI, il n'y a aucune raison acceptable pour violer les lois et réglementations en vigueur, notre Code ou nos Politiques, même si cela a pour but d'atteindre des objectifs commerciaux, des cibles et d'autres mesures de performance.



Notre culture
et nos principes
éthiques

[S'appropriier
notre Code](#)

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Responsabilités supplémentaires des supérieurs hiérarchiques

En tant que supérieur hiérarchique, vous représentez le modèle éthique et vous avez la responsabilité d'instaurer une culture de confiance et d'éthique au sein de vos équipes. La manière dont vous manifestez votre engagement à respecter les principes éthiques de PMI établit les normes de comportement éthique et de confiance que votre équipe doit respecter.

Plus précisément, les supérieurs hiérarchiques de PMI doivent assumer les responsabilités supplémentaires suivantes :

- Communiquer votre soutien personnel à nos principes éthiques et à notre objectif et indiquer clairement que vous attendez des actions en accord avec ceux-ci.
- Aider votre équipe à comprendre les attentes de PMI en matière de conduite éthique et comment appliquer les lois et réglementations en vigueur, notre Code et les Politiques de PMI dans son travail quotidien.
- Servir d'exemple à votre équipe en montrant ce que signifie le fait d'agir avec intégrité et dans le respect de nos principes éthiques, des lois et réglementations en vigueur, de notre Code et des Politiques de PMI.
- Être ouvert, disponible et réceptif aux préoccupations soulevées. Identifier et transmettre les préoccupations, le cas échéant.
- Veiller à ce que les membres de votre équipe suivent et assimilent tous les cours de formation assignés sur l'Éthique et la Conformité.

En tant que supérieur hiérarchique, les membres de votre équipe ou d'autres employés peuvent vous faire part de leurs préoccupations liées à la conformité. Lorsque cela se produit, vous devez les soutenir et les aider à trouver une réponse, mais si quelque chose doit faire l'objet d'une enquête plus approfondie, contactez le service de conformité afin que le personnel compétent puisse enquêter de manière objective et répondre à la préoccupation.



Notre culture
et nos principes
éthiques

**S'appropriier
notre Code**

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Respecter les lois et réglementations



En tant qu'entreprise multinationale opérant sur environ 175 marchés partout dans le monde et cotée à la Bourse de New York, de nombreuses lois et réglementations s'appliquent à nos activités, y compris certaines lois américaines partout où nous opérons. Chez PMI, nous nous engageons à respecter toutes les lois et réglementations en vigueur.

Si vous avez des questions sur les lois et réglementations qui s'appliquent à vous ou à votre activité, ou si vous avez des préoccupations concernant d'éventuels conflits de lois, contactez le [département juridique et le service Conformité](#).



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Prendre des décisions conformément aux attentes de PMI

Réfléchissons avant d'agir. Nos décisions doivent s'inscrire dans la durée. Avant de prendre une décision finale, demandez-vous :

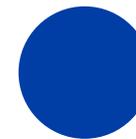


Choisissez une réponse à chacune des questions ci-dessous.



Est-ce légal ?

Les lois et réglementations en vigueur sont-elles respectées ?



Est-ce moral, éthique et conforme à notre Code, nos Politiques et les principes éthiques de PMI ?

Cela correspond-il à la façon dont PMI mène ses activités et à notre Code ?



Vous sentiriez-vous à l'aise d'expliquer vos actes à un membre de votre famille ou à un ami, ou si les détails étaient rendus publics ?



Cela aidera-t-il PMI à atteindre ses objectifs tout en améliorant sa culture et sa réputation ?



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Poser des questions et signaler des préoccupations



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

**Poser des questions
et signaler des
préoccupations**

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Prendre la parole chez PMI

Prendre la parole constitue un élément clé de notre travail.

En tant qu'employé de PMI, il relève de votre responsabilité de prendre la parole si vous avez connaissance de toute violation potentielle ou réelle de la loi, de notre code de conduite, ou de l'une de nos politiques. Nous comptons sur vous pour signaler ces incidents de sorte que nous puissions les traiter. Chez PMI, nous prenons très au sérieux tous les signalements de bonne foi faisant état d'une mauvaise conduite, manifeste ou suspectée, peu importe les personnes impliquées, et nous enquêtons sur toutes les allégations de non-conformité en vertu des normes et directives établies.

Les employés de PMI peuvent poser des questions, faire part de leurs préoccupations ou, lorsque la loi l'autorise, signaler des cas de mauvaises conduites manifestes ou suspectés, y compris le non-respect de notre Code de conduite, en contactant l'une des ressources suivantes :

- Votre responsable hiérarchique, chef de département, ou responsable de votre fonction ou affilié ;
- Votre [personne clé du Service Conformité et éthique de PMI](#) ;
- Le Service Éthique et Conformité de PMI via son e-mail confidentiel PMI.EthicsandCompliance@pmi.com ; ou



- La Ligne d'assistance sur la conformité de PMI, le canal de notification opéré par un tiers disponible 24 h/24, 7 j/7, dans toutes les langues parlées chez PMI. Vous pouvez contacter la Ligne d'assistance en ligne à l'adresse www.compliance-speakup.pmi.com ou par téléphone au +1 303-623-0588. Vous pouvez avoir recours à la Ligne d'assistance en matière de conformité de PMI de façon anonyme, sous réserve des lois et réglementations locales. Si vous choisissez de faire un rapport de façon anonyme, le tiers ne partagera pas votre identité avec PMI.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

**Poser des questions
et signaler des
préoccupations**

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Tolérance zéro pour les représailles

Chez PMI, nous protégeons les personnes qui prennent la parole de bonne foi au sujet d'une violation présumée de la conformité ou qui coopèrent à une enquête. Nous faisons preuve d'une tolérance zéro pour les représailles.

Que dois-je faire ?

Q

Dois-je avoir la certitude qu'il y a une violation réelle de notre Code, de nos politiques ou des lois avant de signaler mes préoccupations à PMI ?

R

Non. Nous encourageons tout le monde à faire des signalements lorsqu'ils soupçonnent des actes répréhensibles. Vous n'avez pas besoin d'être certain avant de faire votre signalement, et nous vous demandons de ne pas mener d'enquête vous-même. En fait, nous encourageons les gens à prendre la parole dès que possible lorsqu'ils pensent avoir identifié un problème pour que nous puissions mener une enquête, le cas échéant, et aborder rapidement tout acte répréhensible potentiel.

Enquêtes sur les mauvaises conduites

Chez PMI, nous encourageons une culture ouverte où les questions d'éthique et de conformité sont abordées ouvertement, sans crainte de représailles. Nous pouvons ainsi détecter les problèmes potentiels à un stade précoce et agir rapidement pour les résoudre.

Nous avons des normes d'enquête solides. Notre [équipe chargée de l'Éthique et de la Conformité](#) applique ces normes pour enquêter sur les signalements faits de bonne foi de manière équitable, impartiale et respectueuse. Nous protégeons la confidentialité des auteurs de signalements et respectons les droits des accusés en ne partageant les allégations et les enquêtes uniquement sur la base du besoin de savoir.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Mesures disciplinaires

Les violations des lois ou règles en vigueur, de notre Code ou des autres Politiques de PMI peuvent entraîner des mesures disciplinaires pour ceux qui sont impliqués, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Dérogations

Les dérogations à l'une des dispositions du Code sont rares et ne peuvent être accordées que par le Chief Compliance Officer, en consultation avec le directeur juridique du groupe. Les dérogations pour les administrateurs ou les dirigeants ne peuvent être accordées que par le conseil d'administration.

Q R

Que dois-je faire ?

Que se passe-t-il lorsque je fais un signalement à la Ligne d'assistance en matière de conformité de PMI ?

Notre Fournisseur indépendant et tiers se charge de recevoir votre signalement et d'envoyer les détails à l'équipe chargée de l'Éthique et de la Conformité de PMI. Le Service Éthique et Conformité examine le signalement, et en cas de violation potentielle de la conformité, ouvre une enquête en vertu des normes d'investigation PMI.

Plus précisément, le service Éthique et Conformité :

- **Évalue le signalement** pour déterminer la meilleure marche à suivre.
- **Désigne un enquêteur** qui est compétent et impartial pour mener une enquête sur l'allégation de conformité et recueillir les preuves.
- **Collecte et analyse les informations** relatives à l'allégation pour en déterminer la validité.
- **Tire une conclusion** pour déterminer si l'allégation est fondée et quelle en est la cause profonde.
- **Pour les allégations fondées, recommande des mesures correctives**, le cas échéant, pour traiter le problème et empêcher que des problèmes similaires ne se reproduisent à l'avenir.
- **Ferme l'enquête et communique à la cible de l'enquête et aux autres personnes, le cas échéant, les résultats de l'enquête sur l'affaire.**



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

**Poser des questions
et signaler des
préoccupations**

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

**Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail**

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Adopter la diversité, l'équité et l'inclusion

Nous nous engageons à construire une culture inclusive et équitable qui reflète la diversité de nos actionnaires, clients et employés.

La diversité favorise une variété de pensées, d'idées et d'expériences. Grâce à la diversité de notre communauté chez PMI, nous sommes en mesure de nous développer, de résoudre des problèmes et d'innover de manière créative et efficace.

Nous ne pouvons contribuer et donner le meilleur de nous-mêmes que lorsque nous nous sentons à l'aise, en sécurité, inclus et capables d'être nous-mêmes. Chez PMI, nous promovons une culture inclusive dans laquelle nous inculquons un sentiment d'appartenance, nous comprenons les situations personnelles, nous sommes attachés à nos différences et nous traitons chacun avec équité, dignité et respect.



Notre culture et nos principes éthiques

S'appropriier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Respect des droits humains

Nous défendons et protégeons les droits humains.



En tant qu'entreprise multinationale, nous respectons les droits humains dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et appliquons les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Chez PMI, nous interdisons le recours au travail des enfants, au travail forcé ou à la traite des êtres humains, ainsi qu'à toute forme d'esclavage.

Nous avons inscrit officiellement cet engagement dans [l'Engagement de PMI envers le respect des droits humains](#).

En outre, nos [Principes d'approvisionnement responsable](#) et notre [Code de pratiques de travail agricole](#) définissent nos attentes envers nos fournisseurs en ce qui concerne le respect des droits humains, notamment le droit du travail, des travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement vaste et diversifiée.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Prévenir la discrimination, le harcèlement et l'intimidation

Nous œuvrons pour établir un lieu de travail équitable, respectueux et exempt de discrimination, de harcèlement et d'intimidation.



Traiter les gens avec respect est un principe éthique qui nous guide et nous unit. PMI s'engage à fournir un environnement de travail exempt de discrimination, de harcèlement et d'intimidation.

Nous interdisons de traiter quiconque de manière injuste ou inégale en raison de caractéristiques telles que la race, l'origine ethnique, l'âge, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, l'origine nationale, l'ascendance, la couleur, les congés pour raisons familiales ou médicales, l'identité ou l'expression de genre, l'information génétique, la situation matrimoniale ou familiale, la condition médicale, le handicap physique ou mental, l'affiliation politique, le statut d'ancien combattant protégé, le sexe (y compris la grossesse), ou toute autre caractéristique protégée par les lois, réglementations en vigueur.

Le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel ou physique, n'a pas sa place chez PMI.

Ces normes et interdictions connexes s'appliquent dans tous les environnements liés au travail, y compris dans nos bureaux, les sites de travail à distance, les réunions hors site, les voyages d'affaires et les événements sociaux de l'équipe. Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale relative à la non-discrimination et à la lutte contre le harcèlement de PMI](#).



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

**Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail**

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Rappel

Le harcèlement existe sous plusieurs formes. PMI interdit toute forme de harcèlement, y compris, mais sans s'y limiter, les comportements suivants :

les comportements verbaux, comme l'attribution de surnoms, des blagues ou des commentaires désobligeants, des insultes, des remarques importunes sur le corps, la couleur, les caractéristiques physiques ou l'apparence d'une personne, ou des avances, des invitations ou des commentaires sexuels non désirés ;

les comportements visuels ou écrits, comme l'envoi de SMS, de messages instantanés, d'e-mails, de tweets et de posts sur Internet dénigrants et/ou à connotation sexuelle, notamment des affiches, des photographies, des caricatures, des dessins, des symboles ou des gestes offensants, ainsi que tout acte de menace, d'intimidation ou d'hostilité lié à toute caractéristique protégée ; ou

les comportements physiques, comme l'agression, le fait de dévisager quelqu'un, le comportement physique importun, ou le fait d'entraver ou de bloquer un mouvement normal.

Que dois-je faire ?

Q

Les membres de mon équipe s'entendent très bien et aiment raconter des blagues. Récemment, cette situation a dégénéré et est devenue choquante avec des personnes qui racontent des blagues sexistes. Que dois-je faire ? Je ne veux pas causer de problèmes.

R

Il est inacceptable de faire des blagues à caractère sexuel ou sexiste. Vous devez signaler cette préoccupation à votre responsable hiérarchique, à votre partenaire P&C ou à l'équipe chargée de l'Éthique et de la Conformité.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Garantir un lieu de travail sûr, sain et sécurisé

Nous faisons de la sûreté, de l'hygiène et de la sécurité une priorité partout et à tout moment.



PMI s'engage à fournir un lieu de travail sûr, sain et sécurisé à ses employés, sous-traitants, visiteurs et autres personnes avec lesquelles nous interagissons dans le cadre de nos activités. Nous accordons la priorité à l'hygiène, la sûreté et la sécurité avant les objectifs commerciaux et prenons des mesures pour éliminer ou éviter les conditions dangereuses et pour protéger nos opérations, nos biens, nos actifs et notre réputation.

Nous encourageons une culture du travail qui favorise le bien-être physique, mental et social de nos employés.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

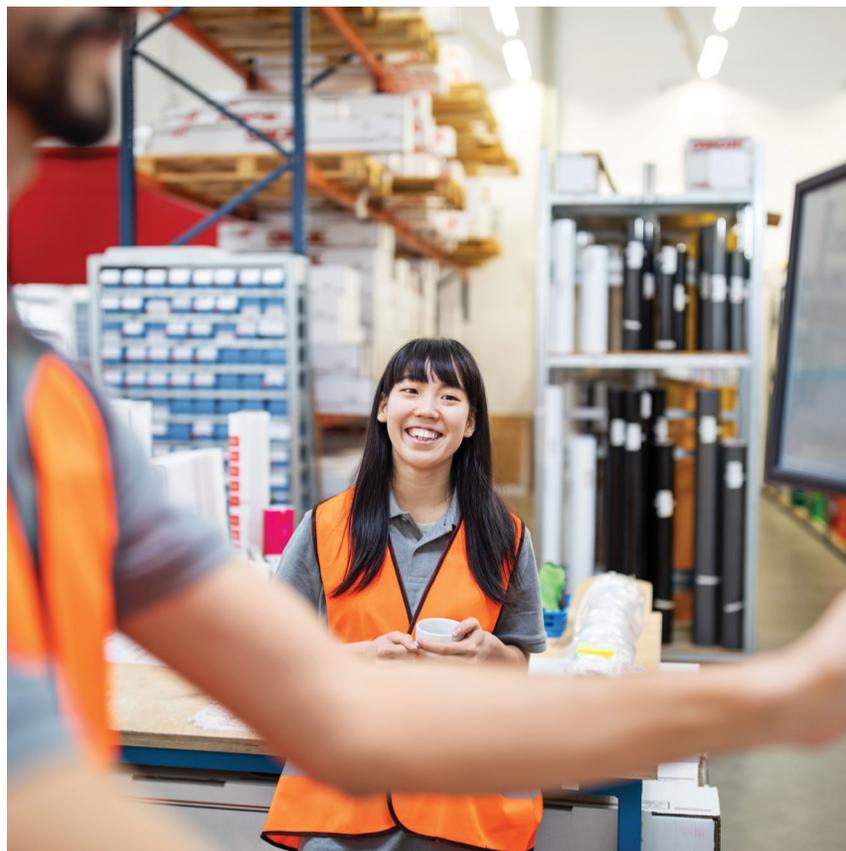
Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Rappel

- ✓ **La sécurité avant tout.** Protégez-vous les uns les autres contre les blessures en respectant toutes les politiques de sécurité de la Société, les lois et les réglementations.
- ✓ **Connaître et appliquer les procédures d'intervention en cas d'urgence.** Il est important de savoir ce qu'il faut faire en cas d'urgence, notamment en cas d'incendie, de catastrophe naturelle ou d'incident de sécurité, et d'appliquer ces procédures de manière calme et ordonnée.
- ✓ **Signaler les risques, les dangers, les blessures et les comportements dangereux.** Signalez toujours les blessures, les quasi-accidents, les conditions potentiellement dangereuses et les risques pour l'hygiène, la sécurité ou la sûreté, y compris les dangers environnementaux et les menaces ou actes de violence, à votre supérieur ou à [l'équipe PMI chargée au niveau du marché de la Sécurité et Sûreté](#).
- ✓ **Ne jamais abuser d'alcool, de drogues ou d'autres substances sur le lieu de travail.** Ce type de comportement est interdit au sein de PMI. Il est également interdit d'utiliser, de vendre ou de posséder des drogues illégales au sein de PMI.
- ✓ **Ne jamais apporter d'armes au travail** Sauf autorisation spécifique de la Société (par exemple, pour le personnel de sécurité), il est interdit d'apporter des armes au travail ou de les porter dans le cadre des activités de PMI.



Que dois-je faire ?

Q

Je travaille au sein d'une équipe et l'un de mes collègues s'est récemment présenté au travail sous l'emprise de l'alcool. Je crains qu'il ne risque un accident et se blesse, ou peut-être même qu'il blesse quelqu'un d'autre. Que dois-je faire ?

R

La sécurité est au cœur de tout ce que nous faisons. Vous devez en parler immédiatement à votre responsable hiérarchique, qui s'assurera que votre collègue ne met pas sa vie ou celle des autres en danger.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

**Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail**

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail :



Accommoder les besoins individuels

Nous nous efforçons de faire en sorte que tous les employés se sentent inclus. Nous procédons à des aménagements justes et raisonnables pour nous adapter aux besoins et aux modes de vie de chacun.



Respecter la représentation des employés

Nous respectons le droit des employés à adhérer ou non à des syndicats et à des organisations représentatives des employés de leur choix, et nous reconnaissons le droit à la négociation collective. Nous encourageons un engagement, un dialogue et une coopération efficaces sur des questions d'intérêt mutuel avec nos employés et, le cas échéant, avec leurs représentants dûment désignés.



Respecter notre engagement en faveur des droits humains

Nous respectons les droits des personnes dont les droits humains peuvent être compromis, notamment les travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement. Nous interdisons le recours au travail des enfants, au travail forcé ou à la traite des êtres humains, ainsi qu'à toute forme d'esclavage.



Ne jamais pratiquer ou tolérer la discrimination, le harcèlement ou l'intimidation

Nous sommes respectueux et attentionnés envers les autres par nos paroles et nos actions. Nous traitons tout le monde équitablement, nous prenons les décisions liées à l'emploi sur la base du mérite et nous ne manifestons aucune préférence fondée sur les caractéristiques protégées d'une personne. Nous n'adoptons ni ne tolérons aucun comportement offensant, dégradant ou abusif.



Fournir des conditions de travail sûres, saines et sécurisées

Nous veillons à ce que les employés, les sous-traitants, les visiteurs et les autres personnes avec lesquelles nous interagissons dans le cadre de nos activités travaillent dans un environnement sûr, sain et sécurisé. Nous encourageons une culture du travail qui favorise le bien-être physique, mental et social.



Prendre la parole

Lorsque nous sommes témoins de quelque chose de répréhensible, ou même potentiellement répréhensible, nous prenons la parole et agissons.

Agir avec intégrité sur notre marché



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur les
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Fournir des produits de haute qualité

Nous nous engageons à fournir des produits de grande qualité.



Nous nous engageons à fournir des produits d'excellente qualité. Tous les produits de PMI sont conçus, fabriqués, conservés et commercialisés conformément aux réglementations externes, aux normes internes et avec un souci constant de répondre aux attentes des consommateurs.

PMI investit dans la science, les capacités techniques et les contrôles robustes pour effectuer la recherche, les essais, la production, les contrôles de qualité et la surveillance pour garantir que chaque partie du processus de production réalise ses objectifs et satisfait nos consommateurs.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Commercialiser nos produits contenant du tabac et de la nicotine de manière responsable

Nous commercialisons et vendons nos produits combustibles et sans combustion de manière responsable et uniquement à des consommateurs adultes.



L'honnêteté est au cœur de notre façon de faire affaire. Nous sommes honnêtes et responsables dans nos activités de marketing et transparents sur le profil de risque de nos produits. Nous informons les consommateurs des effets sur la santé de nos produits contenant du tabac et de la nicotine, y compris, lorsque la loi l'autorise, des avantages potentiels du passage à nos produits sans fumée. Toute publicité et tout emballage de produits consommables doivent inclure des avertissements sanitaires à l'intention des consommateurs, même lorsque la loi ne les exige pas.

La commercialisation de nos produits contenant du tabac et de la nicotine est uniquement destinée aux consommateurs adultes. Nous n'encourageons pas les non-fumeurs à commencer à fumer ou à utiliser nos produits. Nous affirmons clairement que le meilleur choix est d'arrêter complètement la consommation de tabac et de nicotine. Nous ne développons pas de produits ou ne les commercialisons pas de manière à susciter un intérêt particulier chez les mineurs.

Pour plus d'informations, consultez les Politiques mondiales de PMI relatives à la [conception, la commercialisation et la vente de produits du tabac avec combustion](#) et sur la [conception, la commercialisation et la vente de produits sans fumée](#).

Rappel

Les pratiques de marketing de PMI dans le monde entier appliquent quatre principes fondamentaux :

- 1 **Nous commercialisons et vendons nos produits aux Consommateurs adultes.**
- 2 **Nous avertissons les consommateurs sur les effets de nos produits sur la santé.**
- 3 **Notre stratégie marketing est honnête et précise.**
- 4 **Nous respectons la loi.**



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Réaliser une science solide à laquelle les gens peuvent se fier

Nous menons nos travaux scientifiques de manière objective, solide et transparente.



La crédibilité de notre science est fondamentale pour notre succès. Nous prenons nos décisions sur la base de recherches scientifiques menées avec intégrité, transparence et précision. Nous adhérons aux meilleures pratiques en vigueur dans nos méthodes scientifiques, nos contrôles de qualité et nos examens internes pour garantir que nos données sont exactes, complètes et fiables. Nous publions nos résultats et encourageons les recherches indépendantes et la vérification de nos méthodes et résultats.

Rappel



Chez PMI, nous encourageons nos scientifiques à agir de manière indépendante et à dire ce qu'ils pensent. Nous ne prenons pas de raccourcis dans notre travail scientifique.



Nous appliquons des processus de révision rigoureux avant de publier des résultats scientifiques dans des revues évaluées par des pairs.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Collaborer avec les fournisseurs

Nous collaborons avec des fournisseurs qui partagent nos engagements en matière de conformité et d'intégrité.



Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils adhèrent à l'esprit de notre Code et qu'ils se conforment à nos [Principes d'approvisionnement responsable](#) et aux dispositions contractuelles, ainsi qu'à d'autres exigences et directives spécifiques au secteur que nous publions, le cas échéant, telles que nos [Bonnes pratiques agricoles \(GAP\)](#) et notre [Code des pratiques de travail agricole \(ALP\)](#).

Rappel

Les [Principes d'approvisionnement responsable](#) sont le fondement de notre collaboration avec nos fournisseurs et nos partenaires de la chaîne de valeur. Ils décrivent les exigences à respecter pour garantir un approvisionnement durable à long terme, préserver l'environnement et améliorer les moyens de subsistance au sein de notre chaîne de valeur.

Les Principes d'approvisionnement responsable sont alignés sur notre Code et définissent les critères minimums auxquels les fournisseurs sont tenus d'adhérer pour collaborer avec PMI.

Nous avons tous la responsabilité de connaître et de respecter les Principes d'approvisionnement responsable afin que PMI soit en mesure d'identifier et d'anticiper les risques liés aux fournisseurs.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Lutter contre la corruption et les pots-de-vin

Nous ne corrompons personne, nulle part, et pour aucune raison.



PMI interdit les pots-de-vin et la corruption. Nous ne devons jamais tenter d'impacter ou d'influencer de manière inappropriée l'objectivité professionnelle des Représentants du gouvernement, des Particuliers ou de tout autre tiers avec qui nous faisons affaire. Nous faisons toujours preuve de bon sens et de modération lorsque nous donnons ou recevons toute chose de valeur.

Tous les employés, dirigeants, administrateurs, fournisseurs, agents ou autres tiers agissant en notre nom, quel que soit l'endroit où ils se trouvent, doivent respecter les lois portant sur la lutte contre la corruption, y compris la Loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA).

Nous tenons des livres et des registres exacts de nos transactions commerciales conformément aux lois et réglementations en vigueur, y compris de toute chose de valeur donnée aux fonctionnaires du gouvernement.

Pour plus d'informations, consultez la [politique mondiale relative à la lutte contre la corruption de PMI](#).



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

30

Ce qu'il faut faire et ne pas faire en matière de lutte contre la corruption

CE QU'IL FAUT FAIRE :

- ✓ Divulguer et obtenir toutes les approbations préalables obligatoires pour les Cadeaux, les Voyages et les Invitations de courtoisie.
- ✓ Procéder à une vérification approfondie des tiers qui interagiront avec les Représentants du gouvernement au nom de PMI.
- ✓ Enregistrer tous les paiements et dépenses avec exactitude dans nos livres et registres.

CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE :

- ⊘ Ne donner aucune chose de valeur qui influence ou a un impact de manière inappropriée sur l'objectivité professionnelle des décisions commerciales avec des tiers, en particulier les Représentants du gouvernement.
- ⊘ Ne jamais donner de l'argent liquide ou des équivalents d'argent liquide.
- ⊘ Ne pas effectuer de paiements de facilitation, même si cela peut avoir des conséquences commerciales négatives.
- ⊘ Ne jamais faire appel à un tiers pour effectuer des paiements illicites ou entreprendre des actions illégales.



Rappel



Chez PMI, nous gagnons des marchés grâce à la qualité de nos produits et au talent de nos collaborateurs. Nous ne nous engageons tout simplement pas dans une quelconque forme de corruption, même si cela implique de renoncer à des opportunités commerciales ou de manquer une échéance.

Que dois-je faire ?

Q

Je soumetts une proposition à un organisme gouvernemental. Mon ami a suggéré que si j'invitais à dîner le représentant du gouvernement qui décidera de l'affaire dans un restaurant luxueux, cela contribuerait grandement à obtenir un résultat positif. Est-ce une proposition acceptable ?

R

Il s'agit d'un acte de corruption. Bien qu'il puisse être approprié de rencontrer des représentants du gouvernement pour discuter de notre point de vue, il n'est pas acceptable d'offrir quelque chose de valeur pour les influencer. Nous exerçons notre influence sur la base de la force de nos arguments, et non de la somptuosité de nos Invitations de courtoisie. Toute Invitation de courtoisie prévue en faveur d'un Représentant du gouvernement doit répondre aux exigences de la [Politique mondiale relative à la lutte contre la corruption de PMI](#), ainsi qu'aux normes et processus associés.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Pratiquer une concurrence honnête et loyale

Nous évoluons sur un marché loyal et compétitif.



PMI pratique une concurrence vigoureuse basée sur la qualité des produits, la connaissance du consommateur, l'innovation et le prix. Nous ne collaborons jamais avec des concurrents pour fixer les prix, répartir les marchés, boycotter les fournisseurs ou modifier le marché de manière déloyale.

Nous ne discutons pas des prix, desancements de marques, des programmes commerciaux ou d'autres sujets sensibles sur le plan concurrentiel avec les concurrents. Lorsqu'un concurrent tente de discuter de sujets concurrentiels, nous mettons fin à la conversation en faisant comprendre à ceux qui nous entourent que nous ne sommes pas disposés à participer à des accords défavorables à la concurrence.

Nous ne collectons et n'utilisons les informations relatives à nos concurrents que de manière légale et éthique.

Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale de PMI relative à la concurrence](#).

Rappel

Les interactions avec les concurrents peuvent créer des risques juridiques. Lorsque vous participez à une conversation ou à une réunion en présence d'un concurrent et que quelqu'un commence à parler de prix ou d'autres informations sensibles sur la concurrence, vous devez :

- ✓ Arrêter la discussion sur ces sujets. Vous pouvez dire, par exemple : « Arrêtez. Ce n'est pas approprié pour nous de discuter de ces sujets ».
- ✓ Quitter la conversation ou la réunion si la discussion sur ces sujets se poursuit. Demandez à ce que votre départ soit consigné dans le procès-verbal de la réunion, ou faites en sorte que votre départ soit remarqué. (Cela peut être gênant, mais même une présence silencieuse lors de discussions sur les activités concurrentielles peut entraîner la responsabilité des individus et des sociétés en vertu des lois sur la concurrence).
- ✓ Signaler immédiatement l'incident au département juridique.

Faire ce qu'il faut signifie demander de l'aide. Les règles de concurrence et d'antitrust sont complexes et peuvent être contre-intuitives. Le département juridique comprend ce qui est approprié et peut offrir des conseils.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Éviter les conflits d'intérêts

Nous prenons des décisions équitables et objectives et évitons les Conflits d'intérêts.



Nos décisions liées au travail et la façon dont nous faisons notre travail doivent toujours être fondées sur ce qui convient le mieux à PMI, et non pas à notre intérêt personnel.

Les Conflits d'intérêts sont des situations dans lesquelles, dans le cadre de votre travail, votre objectivité est ou pourrait être compromise par toute chose qui vous apporte des profits personnels, que ce soit financièrement, émotionnellement ou de toute autre manière. Lorsqu'une personne raisonnable pourrait considérer que la situation compromet votre objectivité, vous êtes en situation de Conflit d'intérêts.

Chez PMI, nous évitons tous les Conflits d'intérêts et lorsqu'ils ne peuvent être évités, nous les gérons. Les employés en situation de Conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu, sont tenus de [le divulguer](#) et ne sont pas autorisés à continuer à s'engager dans la conduite ou la transaction concernée avant d'avoir reçu l'approbation appropriée de leur supérieur hiérarchique et du Service Éthique et Conformité.

Les Conflits d'intérêts potentiels qui nécessitent une divulgation et une approbation préalable comprennent, sans s'y limiter, les situations suivantes :

- relation personnelle avec un autre employé de PMI,
- relation personnelle avec un fournisseur,
- parent en tant que client,
- investissement financier chez un fournisseur,
- emploi rémunéré ou non en dehors de PMI,
- membre d'un conseil d'administration en dehors de PMI, et
- effectuer des transactions personnelles avec un Fournisseur de PMI.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Après avoir reçu votre divulgation, le Service Éthique et Conformité vous consultera, ainsi que votre responsable hiérarchique, le cas échéant, et pourra suggérer des mesures pour atténuer le Conflit d'intérêts. Vous êtes ensuite responsable de la mise en œuvre des mesures et de la mise à jour rapide de votre divulgation en cas de changement majeur des circonstances qui ont motivé l'approbation.

Lorsque le Service Éthique et Conformité détermine que le Conflit d'intérêts ne peut être atténué, vous n'êtes pas autorisé à vous engager, ou à continuer de vous engager, dans la conduite ou la transaction concernée.

Essayer de résoudre vous-même votre Conflit d'intérêts, plutôt que de le divulguer, peut conduire à des situations qui compromettent votre objectivité. Le fait de divulguer un Conflit d'intérêts et de suivre les conseils du Service Éthique et Conformité vous protégera. Pour plus d'informations sur les Conflits d'intérêts, consultez la [Politique mondiale de PMI relative aux Conflits d'intérêts](#).



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur les
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Comment révéler un conflit d'intérêts réel ou potentiel ?

La procédure de divulgation des conflits d'intérêts est simple, confidentielle et juste. Vous pouvez utiliser le [système de divulgation](#) ou contacter directement le [Service Éthique et Conformité](#) pour divulguer un conflit. Il est important de se rappeler, cependant, que vous n'êtes pas autorisé à continuer à vous engager dans la conduite ou la transaction tant que vous n'aurez pas reçu l'approbation appropriée du Service Éthique et Conformité.

Que dois-je faire ?

Q

Mon fils possède une petite entreprise d'impression et aimerait être fournisseur de PMI. Je travaille sur un projet qui nécessite l'impression de certaines informations pour une campagne de communication. Puis-je lui confier le projet ?

R

Si vous avez une relation avec un fournisseur actuel ou potentiel de PMI, vous ne pouvez pas être impliqué de quelque manière que ce soit dans le processus d'approbation, de gestion ou d'influence de la relation de PMI avec cette entreprise. Vous devez également divulguer ce Conflit d'intérêts potentiel si l'entreprise de votre fils est sélectionnée comme fournisseur de PMI à l'avenir.

Lutter contre le blanchiment d'argent et le commerce illicite

Nous contribuons à prévenir la vente illégale de nos produits et l'utilisation abusive de nos ressources.

PMI ne tolère pas, ne passe pas sous silence, ne facilite pas et ne soutient pas la contrebande, le blanchiment d'argent ou l'évasion fiscale.

Nous nous engageons à ne faire affaire qu'avec des personnes et des entités responsables et légitimes qui respectent les lois fiscales, douanières et commerciales, ne vendent nos produits que sur le marché de destination prévu et partagent notre engagement à empêcher le détournement des produits de PMI.

Nous collaborons avec les gouvernements pour mettre un terme aux ventes illégales de nos produits et pour améliorer en permanence les contrôles de notre chaîne d'approvisionnement, tels que les mesures de suivi et de traçage des produits. Nous collaborons avec des fabricants partenaires, des prestataires de services logistiques, des distributeurs, des détaillants et des consommateurs pour mettre en œuvre ces contrôles. Pour en savoir plus, consultez la [Politique mondiale de PMI relative à la connaissance du client et à la lutte contre la contrefaçon](#).

PMI ne tolère, ne facilite ni ne soutient le blanchiment d'argent, l'évasion fiscale ni aucune autre activité illégale qui implique l'utilisation des produits ou des actifs de notre Société. Nous avons mis en place des pratiques visant à détecter et à prévenir les activités illégales, notamment en décourageant l'utilisation de paiements en espèces afin d'éviter le risque de recevoir par inadvertance de l'argent pouvant résulter d'activités illicites, et en exigeant que les transactions financières soient effectuées avec la personne ou l'entité sous-traitante, conformément aux accords de paiement convenus. Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale de PMI relative à la gestion des paiements](#).

Rappel



Le blanchiment d'argent désigne toute transaction financière par laquelle des criminels, y compris des organisations terroristes, tentent de dissimuler le produit, la source ou la nature d'activités illicites. Le blanchiment d'argent facilite un large éventail d'infractions criminelles sous-jacentes graves et menace en fin de compte l'intégrité du système financier.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Faire preuve d'intégrité dans les affaires

Nous nous développons à l'échelle mondiale en faisant preuve d'intégrité et en respectant les lois du commerce international.



En tant qu'entreprise multinationale, nous respectons les lois et réglementations applicables en matière de commerce international, y compris les sanctions commerciales et économiques administrées par le Bureau de contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor américain et le département d'État américain.

Les programmes de sanctions restreignent le commerce et les transactions avec certains pays, territoires, entités, navires et individus. Il peut s'agir d'embargos commerciaux, d'interdictions de voyager ou du gel d'actifs ou de transferts. Nous protégeons notre Société et la communauté mondiale en respectant ces règles et en procédant à des contrôles des sanctions et à d'autres vérifications préalables avant de faire affaire avec un fournisseur ou un client.

PMI ne participe pas aux boycotts étrangers illégaux. Les employés ne doivent prendre aucune mesure qui implique la participation à un boycott étranger qui ne soit pas approuvée par le gouvernement américain.

Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale de PMI relative à la conformité aux sanctions et au commerce](#), la [Politique mondiale de PMI relative à la gestion des paiements](#), et la [Politique mondiale de PMI relative à la lutte contre la corruption](#).

Rappel



En tant qu'entreprise multinationale, les entités et les employés de PMI peuvent être tenus de se conformer aux lois et réglementations américaines sur les sanctions, ainsi qu'à celles de toute autre compétence juridique concernée.

Les lois régissant le commerce international s'appliquent aussi bien aux informations, aux technologies et à la propriété intellectuelle, qu'aux biens matériels.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Faire des affaires avec le gouvernement

Nous apprécions la possibilité de collaborer avec les gouvernements et les responsabilités que cela implique.



Faire affaire avec les gouvernements locaux et nationaux où que ce soit dans le monde implique des responsabilités particulières. Nous conservons la confiance et le respect de notre public en respectant avec diligence ces responsabilités et autres règles applicables.

Chez PMI, le fait d'embaucher, de sélectionner ou de passer des contrats avec des institutions gouvernementales (y compris, mais sans s'y limiter, des organismes gouvernementaux, des organismes appartenant au gouvernement ou placés sous son contrôle et des organisations internationales publiques) ou des Représentants du gouvernement peut nous offrir des perspectives et des opportunités uniques. Toutefois, cela peut entraîner des risques accrus de corruption. Pour éviter cela, nous n'embauchons, ne sélectionnons ou ne passons des contrats avec des institutions gouvernementales ou des Représentants du gouvernement que pour un besoin professionnel légitime, à une valeur marchande équitable, de manière transparente et sur la base des qualifications documentées.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

**Agir avec
intégrité sur
notre marché**

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Comment nous assurons l'intégrité sur notre marché :



Avoir recours à des méthodes scientifiques objectives, reconnues au niveau international et respecter les réglementations externes et les normes internes en vigueur

Nous effectuons des contrôles de qualité rigoureux pour garantir l'exactitude de nos données scientifiques. Nous sommes honnêtes et transparents et nous cherchons à apprendre et à améliorer continuellement notre façon de travailler. Nous développons des produits en appliquant les principes des bonnes pratiques de laboratoire et des bonnes pratiques cliniques, et nous prenons l'initiative de développer de nouvelles méthodes s'il n'en existe pas.



Commercialiser nos produits de manière responsable

Nous sommes toujours honnêtes et n'utilisons que des informations et des déclarations sur les produits qui sont fondées sur des faits et suffisamment étayées. Nous respectons volontairement les règles de marketing responsable, souvent au-delà de ce que la loi exige.



Collaborer avec des fournisseurs et des clients qui s'engagent à faire preuve d'intégrité

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent nos [Principes d'approvisionnement responsable](#) et les exigences spécifiques au secteur, telles que les bonnes pratiques agricoles et les pratiques de travail agricole. Nous respectons notre [Politique mondiale de PMI relative à la conformité aux sanctions et au commerce](#) pour nous assurer que nous respectons les programmes de sanctions en vigueur. Nous effectuons régulièrement des contrôles préalables chez les fournisseurs pour nous assurer que nous sommes bien informés sur les signaux d'alerte.



Nous n'influons jamais les affaires de manière inappropriée

Nous ne donnons pas, n'offrons pas, ne demandons pas, ne recevons pas, ne promettons pas, ne payons pas et n'autorisons aucune chose de valeur qui pourrait influencer de manière inappropriée ou avoir un impact sur l'objectivité professionnelle des décisions commerciales prises avec les Représentants du gouvernement, les Particuliers et tous les autres tiers. Nous faisons preuve de diligence et de rigueur lorsque nous interagissons avec les Représentants du gouvernement.



Toujours divulguer les Conflits d'intérêts potentiels

Nous divulguons les Conflits d'intérêts potentiels au [Service Éthique et Conformité](#). Nous restons attentifs aux situations qui pourraient entraîner un Conflit d'intérêts, et où nos relations ou activités personnelles pourraient influencer notre jugement.



Lutter contre la contrefaçon

Nous assurons le suivi des volumes de vente des clients pour identifier les activités illégales. Nous prenons des mesures lorsque nous soupçonnons un détournement de nos produits.



Signaler les demandes de boycott

Nous signalons toute demande de participation à un boycott au [département juridique](#).



Prendre la parole

Lorsque nous sommes témoins de quelque chose de répréhensible, ou même potentiellement répréhensible, nous [prenons la parole](#) et agissons.

A woman with dark hair and glasses is shown in profile, looking at a laptop screen. The screen displays a bar chart with several bars of varying heights. She is holding a white tablet or document in her left hand. The background is a blurred office setting with another person visible in the distance.

Agir avec intégrité pour nos actionnaires



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur les
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

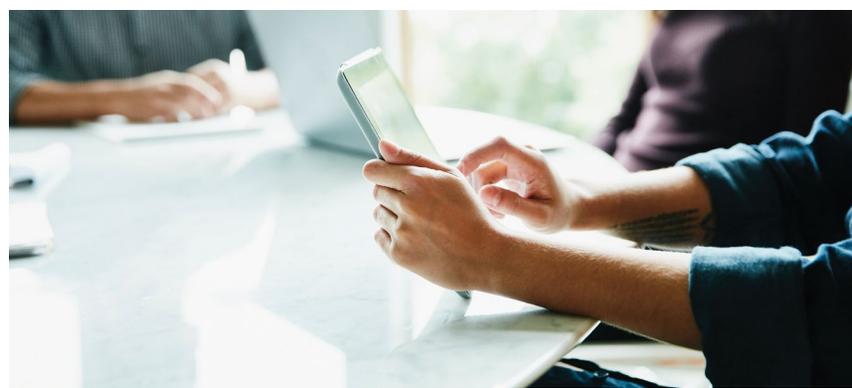
**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Tenir des registres commerciaux exacts

Nous protégeons et gérons de manière responsable les informations de la Société.



Tous les employés sont responsables de la protection des Informations de la Société sur leurs marchés et dans l'exercice de leurs fonctions. Les Informations de la Société constituent un actif que nous devons gérer et protéger dans le meilleur intérêt de PMI.

La tenue de registres exacts et fiables est essentielle pour maintenir la confiance dans notre entreprise. Un dossier d'entreprise désigne une information qui doit être conservée pendant une période spécifique afin de répondre à un besoin interne de l'entreprise ou à une exigence externe. Les dossiers peuvent prendre de nombreuses formes, y compris des courriels, des fichiers électroniques ou des documents papier.

Nos actionnaires, nos partenaires commerciaux, les autorités de réglementation, les investisseurs et le public utilisent les informations sur notre Société, y compris les rapports financiers, pour se faire une idée juste et précise de notre activité. Ces parties prenantes comptent sur des informations exactes et facilement compréhensibles pour comprendre nos résultats financiers et notre orientation commerciale. PMI s'engage à enregistrer, traiter et analyser les Informations de la Société, y compris les informations financières, avec exactitude et dans le respect des lois et réglementations en vigueur.

Nous utilisons des Classifications de confidentialité pour nous aider à gérer les Informations de la Société de manière responsable, permettant ainsi à PMI de répondre aux exigences commerciales et légales, de promouvoir l'efficacité opérationnelle et d'empêcher la divulgation non autorisée des informations. Par conséquent, PMI a établi des [Calendriers de conservation](#) obligatoires pour certains documents de la Société. Les employés sont censés conserver et détruire les documents, le cas échéant, à condition qu'il n'y ait pas de Directive Legal Hold en vigueur. Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale de PMI relative à la gestion des Informations de la Société](#).



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources



Rappel



Conserver les documents de la Société conformément au Calendrier de conservation approprié. Nous devons détruire les documents temporaires lorsqu'ils ne sont plus nécessaires à des fins professionnelles ou lorsqu'ils ont dépassé toutes les exigences légales et réglementaires.



Préserver les dossiers et les Informations de la Société lorsqu'ils font l'objet d'une Obligation de conservation. Pour plus d'informations sur la question de savoir si une Obligation de conservation vous concerne, contactez le département juridique et le Service Conformité.



Examiner les dossiers de la Société au moins une fois par an pour identifier ceux qui doivent être détruits à la fin de leur période de conservation, à condition qu'il n'y ait pas d'Obligation de conservation en vigueur.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Assurer la protection des données personnelles

Nous sommes responsables de la protection des Données personnelles que nous collectons et utilisons.



Chez PMI, nous conservons différents types de Données personnelles. Les Données personnelles constituent toute donnée permettant d'identifier directement ou indirectement une personne. Il s'agit notamment des informations concernant nos consommateurs, employés, fournisseurs et tiers.

Les lois en vigueur dans le monde entier réglementent la manière dont nous collectons, traitons, stockons et supprimons les Données personnelles pour protéger les droits des personnes. Chez PMI, la collecte et le traitement des données de manière transparente et la garantie de la sécurité des Données personnelles sont essentiels pour maintenir nos relations et notre réputation. Nous agissons avec intégrité lorsque nous traitons des Données personnelles.

Rappel

- ✓ **Respecter les lois sur la confidentialité et nos politiques.** Traitez toujours les Données personnelles dans le respect des lois en vigueur et dans le respect des bonnes pratiques en matière de confidentialité des données et de notre [Politique de protection des données personnelles](#).
- ✓ **Respecter les personnes à qui appartiennent les données.** Faites preuve de respect lors de la collecte de Données personnelles, en ne recueillant que les Données personnelles nécessaires, en étant transparent quant à leur utilisation, en traitant les Données personnelles de manière légale et sécurisée, et en les détruisant lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.
- ✓ **Veiller à ce que les tiers traitent les données de manière appropriée.** Il arrive que des tiers aient besoin d'accéder aux Données personnelles que nous collectons. Assurez-vous toujours qu'ils protègent les informations et les utilisent avec intégrité.
- ✓ **Signaler immédiatement toute violation potentielle de la sécurité des Données personnelles,** que ce soit chez PMI ou chez un tiers avec lequel PMI collabore, au Service de sécurité informatique à l'adresse soc@pmi.com.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Assurer la protection de nos actifs financiers

Nous protégeons nos actifs financiers pour pouvoir concrétiser notre vision d'un avenir sans tabac.



Nos actifs financiers sont essentiels au travail que nous accomplissons au sein de PMI. Ils financent nos efforts pour mener des recherches scientifiques et créer de nouveaux produits. Nous protégeons nos actifs financiers pour pouvoir continuer à opérer et à nous développer.

PMI a mis en place des contrôles internes pour protéger ses actifs financiers. Nos contrôles nous aident à prévenir et à détecter les fraudes, à tenir des registres comptables exacts et à respecter les lois en vigueur.

Nous faisons preuve de prudence dans l'utilisation des fonds de PMI, en les utilisant en vertu de nos politiques, et uniquement pour des raisons professionnelles légitimes.

Rappel



Déformer intentionnellement des faits, falsifier des documents ou détourner des actifs de l'entreprise sont autant d'exemples de fraude.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Assurer la protection de nos actifs informatiques

Nous réalisons de grandes choses en développant, en utilisant et en protégeant nos actifs informatiques.



La protection de nos informations chez PMI est essentielle. Dans le cadre de nos fonctions, nous développons et utilisons une variété d'actifs informatiques. Par exemple, nous pouvons détenir des informations dans nos fichiers, postes de travail, téléphones mobiles et serveurs qui comprennent des Informations confidentielles, de la Propriété intellectuelle (PI) et/ou des données de tiers. Ces informations sont précieuses et pourraient nuire à notre réputation, ralentir nos progrès ou donner à une autre entreprise un avantage concurrentiel si elles étaient divulguées de manière inappropriée.

Nous faisons attention lorsque nous collectons, stockons, traitons ou distribuons des données à l'aide de nos ordinateurs et systèmes d'information. Nos ordinateurs et systèmes, de même que les informations qu'ils contiennent, peuvent être compromis si nous ne prenons pas de mesures pour les protéger. Nous comprenons et appliquons les exigences en matière de classification des données sensibles, et nous nous assurons que nos Informations confidentielles ou notre Propriété intellectuelle sont protégées avant de les partager. Chez PMI, nous ne partageons les informations uniquement qu'en tant que de besoin.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Rappel

Nous respectons la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle d'autrui. Nous ne volons jamais les secrets des autres ni leur propriété, qu'elle soit intellectuelle ou de toute autre nature. Cela s'applique aussi bien à des éléments importants, comme le procédé secret d'une autre entreprise, qu'à des éléments mineurs, comme une image protégée par les droits d'auteur trouvée sur Internet.

Il relève de votre responsabilité de savoir quelles informations en votre possession constituent des **Informations confidentielles**. Des exemples d'Informations confidentielles comprennent, sans s'y limiter, les éléments suivants :

- ✓ caractéristiques des produits et technologies nouveaux ou actuels ;
- ✓ budgets et autres informations financières non publiques ;
- ✓ stratégies de marketing et autres supports de marque confidentiels ;
- ✓ données et dossiers du personnel ;
- ✓ données et résultats connexes générés lors d'études de marché ;
- ✓ données techniques et de recherche ;
- ✓ plans d'investissement ;
- ✓ secrets commerciaux ; et
- ✓ les informations sensibles sur la concurrence.



Que dois-je faire ?

Q

J'ai reçu un e-mail de quelqu'un qui dit faire partie de l'équipe chargée du marketing de PMI. Cette personne m'a demandé l'accès à un fichier contenant des caractéristiques confidentielles de produits. Je n'ai pas l'habitude de travailler avec l'équipe marketing et cette demande me semble étrange. Mais comme il s'agit d'un salarié de PMI, je pense que tout va bien. N'est-ce pas ?

R

Faux. Ne partagez pas d'informations avec quiconque, que ce soit au sein ou à l'extérieur de la Société, qui n'a pas un besoin légitime d'avoir accès à ces informations. Vous devez d'abord vérifier que cette personne est un employé de PMI et, si c'est le cas, vérifiez auprès de votre responsable hiérarchique si cette information peut être partagée avec cette personne. N'oubliez pas que l'usurpation d'identité des employés de PMI est une ruse que les criminels peuvent utiliser pour voler nos informations.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Assurer la sécurité de nos actifs physiques et électroniques

La protection de nos actifs physiques et électroniques est essentielle au maintien de nos opérations quotidiennes.



Nous utilisons chaque jour les ordinateurs et les systèmes d'information de PMI, tels que nos postes de travail de bureau/téléphones portables, nos dispositifs de réseau, nos appareils, nos tablettes, nos téléphones mobiles et nos appareils connectés à Internet, pour créer ou conserver les Informations de la Société. Nos actifs électroniques sont tout aussi essentiels à nos opérations que nos actifs physiques. Ils sont au cœur de notre travail et sont essentiels à notre réussite commerciale.

Chacun d'entre nous est responsable de la protection de ses actifs physiques et électroniques. Cela implique de respecter les politiques et procédures que nous avons mises en place en matière de sécurité. Mais cela revient aussi à faire preuve de bon sens. Nous faisons preuve de bon sens pour prendre soin et entretenir de manière responsable nos équipements et systèmes, et nous ne permettons jamais à des personnes non autorisées de les utiliser. L'utilisation abusive des actifs de la Société n'est pas acceptable chez PMI.

Rappel



Tout soupçon de mauvaise utilisation ou d'abus des actifs physiques ou électroniques doit être signalé rapidement au [Service Éthique et Conformité](#).



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources



Que dois-je faire ?

Q

Je pars en congé de longue durée pour quelques mois. Puis-je donner mes identifiants de connexion de PMI à mon collègue au cas où il aurait besoin de vérifier quelque chose sur mon ordinateur portable ?

R

Pour des raisons de sécurité, il est important que vous ne partagiez pas votre mot de passe et vos identifiants de connexion avec qui que ce soit. Avant de partir en congé, assurez-vous que tous les documents importants dont votre équipe pourrait avoir besoin sont fournis ou enregistrés dans un dossier partagé auquel seules les personnes ayant un besoin légitime d'y accéder peuvent y accéder.

Q

Mon fils a besoin d'un ordinateur portable pour faire des projets professionnels. Puis-je le laisser utiliser mon ordinateur portable de PMI lorsque mon ordinateur personnel n'est pas disponible ?

R

Votre ordinateur portable de PMI ne peut être utilisé que pour mener des activités pour et au nom de PMI. Ceci afin de garantir que les Informations confidentielles accessibles sur les réseaux de PMI sont protégées et sécurisées. Vous êtes la seule personne autorisée à utiliser votre ordinateur portable de PMI, les membres de votre famille et vos amis ne sont pas autorisés à l'utiliser.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

Prévenir des délits d'initiés

Nous menons une activité honnête et équitable en prévenant les délits d'initiés.

Dans le cadre de nos activités, nous pouvons avoir accès à des informations non publiques importantes, qui sont des informations qu'un investisseur raisonnable peut considérer comme pertinentes lorsqu'il décide d'acheter, de vendre ou de conserver un titre. Toute information susceptible de modifier le cours des actions d'une société, qu'elle soit bénéfique ou non, doit être considérée comme importante.

Les individus qui ont accès à des informations non publiques importantes doivent prendre des précautions particulières pour en assurer la confidentialité, notamment en les conservant dans un endroit sûr. Ils ne peuvent divulguer ces informations qu'aux autres employés et aux parties externes qui ont la nécessité de les savoir pour faire leur travail et qui sont également tenus de garder ces informations confidentielles.

Un délit d'initié se produit lorsqu'une personne mène des négociations sur des titres sur la base d'informations non publiques importantes ou transmet des informations à une autre personne qui négocie sur la base de ces informations (également appelé « tuyautage »). Le délit d'initié est illégal et nous n'achetons ni ne vendons jamais de titres lorsque nous avons connaissance d'informations non publiques importantes concernant PMI ou lorsque nous prenons connaissance d'informations non publiques importantes concernant une société avec laquelle PMI fait affaire.

En outre, les personnes désignées, telles que définies dans la [Politique mondiale de PMI relative aux délits d'initié](#), doivent obtenir l'autorisation du secrétaire général de PMI avant d'effectuer des transactions sur les titres de PMI à tout moment. De plus, il est interdit à ces personnes d'effectuer des transactions sur les titres de PMI pendant toutes les périodes d'interdiction.

Toute divulgation publique d'informations non publiques importantes de PMI ne peut être faite que par des porte-parole autorisés de PMI et en conformité avec les obligations légales en vigueur.

Rappel



Lorsqu'il s'agit de négocier des titres de PMI, il est important de toujours pécher par excès de prudence. Lorsque vous avez des questions pour savoir si des informations en votre possession sont importantes ou si elles sont accessibles au public, contactez le groupe du secrétaire général de PMI du département juridique et du Service Conformité.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

49

Communiquer au sujet et au nom de PMI

Nous communiquons de manière honnête, juste et respectueuse.



La voix de PMI est la voix combinée de chacun d'entre nous. Nos communications doivent être véridiques, exactes et non trompeuses. Cela s'applique aux communications internes, externes, formelles et informelles, ainsi qu'aux publications sur les réseaux sociaux.

Nous devons toujours faire preuve de discernement lorsque nous communiquons au nom de PMI et nous devons faire preuve d'une prudence accrue lorsque nous communiquons des informations financières. Seuls quelques employés de PMI sont autorisés à faire des déclarations aux médias, aux investisseurs, aux représentants du gouvernement et aux organismes scientifiques au nom de la Société. Ne faites pas de déclarations publiques et ne répondez pas aux demandes de renseignements au nom de PMI sans avoir obtenu l'autorisation et les approbations appropriées.

Lorsque nous utilisons les réseaux sociaux pour le travail, nous devons le faire de manière responsable et séparer clairement notre utilisation privée des réseaux sociaux de notre utilisation professionnelle. Les employés de PMI ne doivent pas utiliser leur adresse électronique professionnelle ou leurs coordonnées professionnelles pour une utilisation privée des réseaux sociaux.

PMI participe de manière constructive aux dialogues sur les politiques publiques et est honnête quant à son rôle dans la contribution aux décisions politiques qui présentent un intérêt pour la Société et dans le soutien aux organisations qui font de même. Cela inclut les résultats des recherches ou des études que nous avons financées, ainsi que les situations dans lesquelles des tiers présentent des données ou des opinions en notre nom et/ou à nos frais, en vue d'éclairer les décisions politiques. Les employés de PMI qui fournissent des documents, demandent des communications et/ou sollicitent ou financent des études doivent s'assurer que le soutien financier de la Société est divulgué de manière appropriée.

Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale de PMI relative aux communications externes et aux déclarations externes](#) et la [Politique mondiale de PMI relative à la Communication d'Informations Financières à des tiers](#).



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources

50



Rappel



Transmettre les demandes de renseignements à l'équipe appropriée. Lorsque nous recevons une demande de la presse ou des médias, nous devons l'adresser à notre équipe chargée de la communication mondiale. Lorsque nous recevons une question d'un actionnaire ou d'un investisseur, nous devons l'adresser à l'équipe chargée des relations avec les investisseurs. Nos experts en la matière sont les mieux placés pour fournir des informations sur le point de vue de la Société et atténuer le risque de divulguer des informations confidentielles par inadvertance.



Avoir du respect pour les organismes de réglementation et les Fonctionnaires du gouvernement. Lorsqu'un Représentant du gouvernement, une agence ou un organisme de réglementation nous contacte, nous agissons toujours avec respect, équité et honnêteté. Nous faisons intervenir le département juridique et le Service Conformité dans l'immédiat.



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

**Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires**

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Comment nous assurons l'intégrité pour nos actionnaires :



En tenant des registres et dossiers exacts

Nous enregistrons et communiquons toutes les informations commerciales de manière précise et complète. Nous conservons les documents conformément au Calendrier de conservation et à toute Obligation de conservation.



En signalant l'utilisation abusive des actifs financiers

Nous signalons immédiatement toute suspicion de mauvaise utilisation des fonds aux services compétents.



En respectant les lois sur la confidentialité

Nous traitons les Données personnelles dans le respect des lois en vigueur et conformément aux bonnes pratiques de confidentialité des données et aux politiques mondiales.



En protégeant la confidentialité et l'intégrité des Informations de la Société

Nous appliquons des pratiques standard de protection de l'information pour préserver la confidentialité et l'intégrité de nos données sensibles.



En ne commettant jamais de délit d'initié

Nous n'achetons ou ne vendons jamais de titres lorsque nous avons connaissance d'informations non publiques importantes concernant PMI ou lorsque nous avons connaissance d'informations non publiques importantes concernant une société avec laquelle PMI fait affaire.



En étant honnête dans toutes nos communications

Nous faisons preuve d'exactitude, de sincérité et d'honnêteté dans toutes nos communications. Nous ne devons pas faire d'allégations implicites et/ou explicites liées à l'effet de nos produits sur la santé sans preuve scientifique et ce, même auprès des membres de la famille et des amis.



En prenant la parole

Lorsque nous sommes témoins de quelque chose de répréhensible, ou même potentiellement répréhensible, nous prenons la parole et agissons.



Agir avec intégrité pour nos communautés



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

**Agir avec
intégrité pour
nos communautés**

Ressources

Mettre l'accent sur le développement durable

Nous nous efforçons d'intégrer le développement durable dans tout ce que nous faisons.



Pour PMI, le développement durable est fondamental pour l'innovation, car nous la considérons comme une partie intégrante de notre succès commercial, de notre croissance et de notre création de valeur à long terme, axée sur un objectif et un impact. Nous travaillons dur pour intégrer le développement durable dans tous les aspects de nos activités.

L'approche de PMI en matière de développement durable répond à nos priorités environnementales, sociales et de gouvernance par le biais de stratégies et d'objectifs axés sur l'impact, dont certains sont décrits dans la [Feuille de route 2025 de PMI](#). Pour suivre nos progrès vers la réalisation de nos objectifs de développement durable, nous avons développé en 2021 l'indice de développement durable de PMI, qui est un ensemble d'indicateurs de performance clés clairement définis et mesurables, décrits plus en détail dans le [Rapport intégré de PMI](#) et dans notre premier Protocole KPI ESG.

Pour de plus amples informations sur le programme et les activités de développement durable de PMI, veuillez consulter : <https://www.pmi.com/sustainability>.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Préserver notre environnement

Nous ouvrons la voie à un avenir meilleur et plus durable en réduisant activement l'impact de nos produits, de nos activités et de notre chaîne de valeur sur l'environnement.



Nous nous attaquons au changement climatique et préservons les écosystèmes naturels tout au long de notre chaîne de valeur, tout en réduisant l'impact négatif de nos produits en les concevant de manière à utiliser les matériaux de façon responsable et à améliorer la circularité, tout en gérant la fin de vie de nos produits.

PMI améliore constamment ses activités commerciales pour atteindre les normes les plus élevées en matière de développement durable, notamment dans les domaines de la protection du climat, de la lutte contre les déchets, de l'éco-conception, de l'eau, des déchets et de la biodiversité. Pour plus d'informations sur nos engagements spécifiques dans ce domaine, consultez la [Politique environnementale de PMI](#).



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Redonner à nos communautés

Nous accordons une grande importance aux communautés dans lesquelles nous exerçons nos activités et nous joignons nos efforts aux leurs pour relever les défis sociaux et environnementaux.

Nous avons un impact positif sur les communautés dans lesquelles nous opérons en cherchant à traiter les impacts environnementaux et sociaux créés tout au long de notre chaîne de valeur.

Nos dons caritatifs et nos investissements communautaires visent à améliorer la qualité de vie des communautés locales. Nous contribuons aussi à la prévention des catastrophes et aux efforts de secours.

PMI permet aux employés de faire du bénévolat auprès des associations caritatives et communautaires reconnues en leur accordant jusqu'à cinq jours par année civile pour des activités de bénévolat.

Que dois-je faire ?

Q

Dans mon bureau, il y a du vieux matériel informatique qui n'est plus utilisé, et je voudrais en faire don à une école de ma communauté locale. Puis-je le faire ?

R

Pour garantir que toutes les contributions sociales sont effectuées de manière transparente et responsable, vous devez vérifier et respecter notre [Politique relative aux contributions sociales](#) avant de vous engager à faire des dons.



Notre culture et nos principes éthiques

S'appropriier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources

Participer au processus politique de manière responsable

Nous faisons une différence positive dans nos vies et nos communautés lorsque nous participons de manière responsable au processus politique.



Nous pensons qu'un processus politique équitable et ouvert améliore notre société. Chez PMI, nous nous engageons dans le processus politique en tant qu'entreprise citoyenne et, partout où nous exerçons nos activités, nous respectons toutes les lois locales sur le financement des campagnes, les élections et le lobbying.

Bien que nous soutenions le droit de chacun à exprimer ses convictions et à participer au processus politique, les employés de PMI ne peuvent pas utiliser le temps de travail ou les ressources de PMI pour des activités politiques personnelles.

Que dois-je faire ?

Q

Je soutiens mon ami dans sa candidature aux élections locales. Je pense que plus de gens voteraient pour lui si je postais en utilisant un compte de réseaux sociaux de PMI. Puis-je le faire ?

R

Vous êtes libre de participer à des activités politiques personnelles, légales et autorisées. Cependant, vous devez clairement faire la distinction entre vos opinions et celles de la Société et vous assurer que vos activités ne donnent pas une mauvaise image de PMI. L'utilisation d'un compte de réseaux sociaux de PMI pour faire la promotion de la candidature de votre ami serait trompeuse et pourrait nuire à notre réputation.



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

**Agir avec
intégrité pour
nos communautés**

Ressources

58

Comment nous assurons l'intégrité pour nos communautés :



En réalisant les projets de manière durable

Nous nous concentrons sur l'intégration du développement durable au sein de PMI en réalisant nos objectifs de développement durable définis dans la [Feuille de route 2025 de PMI](#).



En protégeant notre environnement

Nous prenons des mesures pour protéger notre environnement et nous comprenons que nos actions individuelles nous aident à atteindre nos objectifs environnementaux et à ouvrir la voie à un avenir meilleur.



En communiquant de manière transparente sur nos contributions

Nous respectons toujours notre [Politique relative aux contributions sociales](#). Nous sommes transparents en ce qui concerne les contributions que nous versons, en veillant à ce que nos livres et registres reflètent fidèlement nos contributions et en les divulguant publiquement chaque année.



En participant de manière responsable aux processus politiques

Nous menons des activités politiques pendant notre temps libre et à nos propres frais, tout en précisant que toute opinion que nous exprimons est la nôtre. Nous informons notre responsable hiérarchique et [divulguons ce conflit d'intérêts potentiel](#) pour que le Service Conformité l'examine avant que nous ne nous présentions aux élections. Lorsque nous devons faire une contribution ou engager des dépenses d'ordre politique au nom de PMI, nous devons demander une approbation préalable. Nous respectons les règles relatives à la divulgation publique des activités de lobbying. Nous ne contactons les Représentants du gouvernement que si nous en avons l'autorisation.



En prenant la parole

Lorsque nous sommes témoins de quelque chose de répréhensible, ou même potentiellement répréhensible, nous [prenons la parole](#) et agissons.

Ressources



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'approprier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

Ressources



Chez PMI, nous faisons tous partie de la même équipe qui collabore pour assurer un avenir sans fumée *avec intégrité*. Il existe de nombreuses ressources que nous pouvons contacter pour poser des questions, signaler des préoccupations ou des cas de mauvaises conduites manifestes ou suspectés, y compris le non-respect du Code de conduite de PMI ou de toute autre politique de PMI. Les ressources à contacter sont les suivantes :

- votre responsable hiérarchique, chef de département ou responsable de votre fonction ou affilié ;
- votre [contact référent local responsable de l'Éthique et la Conformité de PMI](#) ;
- l'adresse e-mail confidentielle de l'équipe chargée de l'Éthique et de la Conformité de PMI à PMI.EthicsandCompliance@pmi.com ; ou
- la ligne d'assistance sur la conformité de PMI, le canal de notification opéré par un tiers disponible 24 h/24, 7 j/7, dans toutes les langues parlées chez PMI. Vous pouvez contacter la Ligne d'assistance en ligne à l'adresse www.compliance-speakup.pmi.com ou par téléphone au +1 303-623-0588. Vous pouvez avoir recours à la Ligne d'assistance en matière de conformité de PMI de façon anonyme, sous réserve des lois et réglementations locales.

PMI ne tolère aucune forme de représailles contre les employés qui prennent la parole de bonne foi au sujet d'une violation présumée de la conformité ou qui coopèrent à une enquête.

Pour plus d'informations, consultez la [Politique mondiale relative à la prise de parole de PMI \(PMI-16C\)](#).



Notre culture
et nos principes
éthiques

S'appropriier
notre Code

Poser des questions
et signaler des
préoccupations

Agir avec
intégrité sur nos
lieux de travail

Agir avec
intégrité sur
notre marché

Agir avec
intégrité pour
nos actionnaires

Agir avec
intégrité pour
nos communautés

[Ressources](#)

Pour plus d'informations

[Portail d'approbation de la conformité](#)

[Code des pratiques du travail agricole de PMI \(ALP\)](#)

[Engagement de PMI envers le respect des droits humains](#)

[Norme relative aux intermédiaires commerciaux et à la diligence raisonnable de PMI](#)

[Norme relative aux contributions de PMI](#)

[Norme d'emploi et de paiement des prestations de services de PMI](#)

[Engagement de PMI en faveur de l'environnement](#)

[Normes PMI en matière de cadeaux, de déplacements et d'hébergement](#)

[Politique mondiale de PMI en matière de gestion des paiements \(PMI 11-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la lutte contre la corruption \(PMI 14-C\)](#)

[Site Intranet mondial de PMI sur la lutte contre la corruption](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la concurrence \(PMI 5-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative aux conflits d'intérêts \(PMI 13-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI en matière d'environnement, hygiène, sécurité et sûreté \(PMI 8-C\)](#)

[Communication externe et engagement de PMI au niveau mondial \(PMI 31-C\)](#)

[Guide mondial de PMI sur la gestion des informations de la société \(PMI 1-CG1\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative au délit d'initié \(PMI 17-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative aux droits de Propriété Intellectuelle \(PMI 6-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI Connaître vos clients et lutter contre le détournement \(PMI 10-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI en matière de conformité aux sanctions et au commerce de PMI \(PMI 9-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la gestion des informations de la société \(PMI 1-C\)](#)

[Code de marketing mondial de PMI : Conception, commercialisation et vente de produits sans fumée \(PMI 04-C\)](#)

[Code de marketing mondial de PMI : Conception, marketing et vente de produits d'alternatives sans combustion \(PMI 04A-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la non-discrimination et à la lutte contre le harcèlement \(PMI 43-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à protection des données personnelles \(PMI 3-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la réglementation, au développement et à la fabrication des produits PMI \(PMI 7-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI en matière de qualité \(PMI 30-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative aux contributions sociales \(PMI 12-C\)](#)

[Directives mondiales de PMI relatives aux médias sociaux \(PMI 18-CG2\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la taxation \(PMI 15-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à la sécurité de l'information \(PMI 18-C\)](#)

[Politique mondiale de PMI relative à l'intégrité sur le lieu de travail \(PMI 2-C\)](#)

[Bonnes pratiques agricoles de PMI \(GAP\)](#)

[Bonnes pratiques de conversion pour IQOS de PMI](#)

[Plan de transition vers une économie à faibles émissions de carbone de PMI](#)

[Normes de diligence raisonnable de PMI pour la conformité des fusions et acquisitions](#)

[Principes d'approvisionnement responsable de PMI \(PAR\)](#)

[Plateforme PMI pour la sécurité et la sûreté du marché](#)

[PMIScience.com](#)



Notre culture et nos principes éthiques

S'approprier notre Code

Poser des questions et signaler des préoccupations

Agir avec intégrité sur nos lieux de travail

Agir avec intégrité sur notre marché

Agir avec intégrité pour nos actionnaires

Agir avec intégrité pour nos communautés

Ressources



PHILIP MORRIS
INTERNATIONAL



Version 2025